



FOIRE AUX QUESTIONS EPLEFPA Roanne Chervé Noirétable – COVID 19 Au 02-04-2020

Table des matières

1-	Que signifie la continuité pédagogique ?	1
2-	Je ne peux plus me connecter à l'ENT. Est-ce normal ?	2
3-	Comment puis-je travailler si je ne suis pas équipé d'outils numériques ?	2
4-	J'ai des difficultés pour utiliser certains outils utilisés par des professeurs. Qui peut m'aider ?	2
5-	Je suis élève, est-ce que je peux contacter par mail ou téléphone des professeurs ? ..	2
6-	Je suis parent, qui contacter si je souhaite échanger avec un membre de l'équipe pédagogique ?	2
7-	Est-ce que les besoins spécifiques des élèves seront pris en compte ?	3
8-	Est-ce qu'il y aura des évaluations notées pendant cette période ?	3
9-	Est-ce que les CCF seront maintenus ou reportés ?	3
10-	Les stages ou Périodes de Formation en Milieu Professionnel sont-ils annulés ou reportés ?	3
11-	Est-ce que les examens seront reportés ?	3
12-	Est-ce que les professeurs vont compléter les dossiers d'orientation ?	4
13-	Est-ce que l'orientation pour la rentrée prochaine est remise en cause ?	4
14-	Comment contacter l'établissement ? Comment faire pour obtenir un document édité par le lycée ?	4
15-	Est-ce que j'ai le droit de venir au lycée pour récupérer des affaires personnelles à l'internat ?	4
16-	Je suis apprenti. Que se passe-t-il pour moi ?	4
17-	Paiement des pensions et demi-pensions : quelles remises seront effectuées ?	4
18-	Perception des bourses	5
19-	Les prélèvements automatiques sont ils suspendus ?	5
	MEMO –FICHE CONTACTS	5
	✓ Site de Chervé :	5
	✓ Site de Noirétable :	5
	✓ UFA - CFPPA :	5
	COVID-19 : FAQ enseignement agricole	6

1- Que signifie la continuité pédagogique ?

La continuité pédagogique permet de maintenir un lien entre l'élève et son (ses) professeur(s).

La continuité pédagogique est destinée à s'assurer que les élèves poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages.

Les activités proposées s'inscrivent naturellement dans le prolongement de ce qui s'est fait en classe auparavant et/ou dans une préparation possible de ce qui sera fait dès le retour.

Il convient que le travail demandé soit régulier. Il doit pouvoir être réalisé dans un temps adapté, indiqué explicitement.

Les travaux proposés sont adaptés. Ils pourront être l'occasion de s'appuyer plus spécifiquement sur des compétences variées adossées au travail autonome.

2- Je ne peux plus me connecter à l'ENT. Est-ce normal ?

L'accès à l'ENT est réduit en raison du très grand nombre de connexions. Il convient d'en faire un usage personnel raisonnable.

L'accès à l'ENT est désormais rétabli de 18h à 8h du matin pour les parents.

Le lycée de Roanne Chervé a fait le choix de mettre en place un tableau de bord d'activités des classes sur TRELLO. Chaque professeur principal a invité ses élèves à rejoindre cette plateforme pour assurer la continuité pédagogique.

3- Comment puis-je travailler si je ne suis pas équipé d'outils numériques ?

Les familles qui ne peuvent pas proposer à leurs enfants des outils numériques permettant d'assurer une continuité pédagogique à distance seront destinataires des travaux par envois postaux, un contact régulier par téléphone est dans ce cas établi.

4- J'ai des difficultés pour utiliser certains outils utilisés par des professeurs. Qui peut m'aider ?

Une fiche sur l'utilisation de TRELLO a été envoyée à l'ensemble des apprenants. Elle a pour but d'indiquer ce qu'il convient de faire ou ne pas faire sur cette plateforme.

Si des difficultés subsistent, les élèves peuvent se faire aider à distance par leurs professeurs et CPE.

5- Je suis élève, est-ce que je peux contacter par mail ou téléphone des professeurs ?

Les professeurs peuvent recevoir des notifications via la plateforme TRELLO ou FIRST CLASS (prenom.nom@educagri.fr) leur permettant ainsi de répondre aux questions des élèves.

Il faut simplement veiller à ne pas envoyer de questions inutiles pour ne pas saturer les messageries.

Les professeurs ne sont pas contactés par téléphone.

6- Je suis parent, qui contacter si je souhaite échanger avec un membre de l'équipe pédagogique ?

Pour toutes les questions usuelles relatives à la vie scolaire voir « Mémo » ci-après

Pour les questions relatives à la continuité pédagogique et au suivi de scolarité contacter :

- Pour le lycée de Chervé : contacter par mail thibault.gauthier@educagri.fr
- Pour le CFA-CFPPA : contacter par mail pierre.garel@educagri.fr
- Pour le site de Noirétable : contacter par mail valerie.thollet@educagri.fr

7- Est-ce que les besoins spécifiques des élèves seront pris en compte ?

Des préconisations particulières sont destinées à assurer la continuité pédagogique pour les élèves en situation de handicap, notamment ceux accompagnés par un(e) auxiliaire de vie scolaire (AVS).

Les auxiliaires de vie scolaire accompagneront les élèves en situation de handicap sans dépassement de la durée d'accompagnement prévue.

En revanche, il est rappelé que les AVS ne peuvent se rendre au domicile des élèves.

8- Est-ce qu'il y aura des évaluations notées pendant cette période ?

Les évaluations peuvent en effet se poursuivre pendant cette période et donner lieu à des notes.

La mise en place des évaluations est laissée à l'appréciation des professeurs.

9- Est-ce que les CCF seront maintenus ou reportés ?

Cette question est en cours de traitement. La réponse apportée dépendra de la date de retour à une situation normale, du calendrier des examens (s'il venait à être modifié), etc. Selon des modalités précises des CCF peuvent être organisés à distance.

Pour les évaluations type E3C relevant du ministère de l'Education Nationale elles sont suspendues.

10- Les stages ou Périodes de Formation en Milieu Professionnel sont-ils annulés ou reportés ?

Les stages et PFMP des élèves et des étudiants de l'enseignement technique sont arrêtés. **Les élèves doivent rester confinés chez eux.**

Pour les élèves scolarisés en première année de CAP agricole, en classe de première de baccalauréat professionnel et en première année de BTSA dont la période de stage est prise sur la scolarité l'établissement prendra les mesures, le cas échéant, pour réorganiser les périodes de stage qui pourront être reportées en juin/ début juillet 2020 ou à la rentrée scolaire 2020.

11- Est-ce que les examens seront reportés ?

A ce jour, les dates des épreuves sont inchangées.

Cette question sera révisée régulièrement, selon les directives du Gouvernement.

12- Est-ce que les professeurs vont compléter les dossiers d'orientation ?

Les professeurs poursuivent leur mission d'orientation en complétant les dossiers d'orientation des élèves et en accompagnant les apprenants. **La vie scolaire** se charge de traiter toutes questions relatives à l'orientation. Ils remplissent par exemple en ce moment les dossiers sur Parcoursup.

L'ONISEP mets en ligne l'ensemble de ses ressources documentaires relatives à l'orientation sur son site internet.

13- Est-ce que l'orientation pour la rentrée prochaine est remise en cause ?

Les procédures d'orientation ne sont pas remises en cause à ce jour.

14- Comment contacter l'établissement ? Comment faire pour obtenir un document édité par le lycée ?

Prendre contact avec l'établissement par mail ou par téléphone au standard en précisant la demande.

Différentes informations peuvent également être obtenues : les pensions, le versement des bourses, les transports...

15- Est-ce que j'ai le droit de venir au lycée pour récupérer des affaires personnelles à l'internat ?

Il n'est pas possible pour un élève de venir chercher des affaires personnelles à l'internat car ce n'est pas un motif de déplacement dérogatoire.

16- Je suis apprenti. Que se passe-t-il pour moi ?

Les apprentis suivent le calendrier d'alternance :

- Soit-il il s'agit d'une semaine de cours et dans ce cas une continuité pédagogique à distance est mise en place par les formateurs,
- Soit-il s'agit d'une semaine en entreprise qui s'effectue selon les règles fixées par l'employeur dans le respect des consignes liées à la pandémie. Aucune mesure particulière n'est prévue pour les mineurs.

17- Paiement des pensions et demi-pensions : quelles remises seront effectuées ?

Conformément à l'annexe 5 du Règlement intérieur validé au CA du 28-11-2019,

Article 5 : Remises d'ordre

EXTRAIT de 1°) Remise d'ordre accordée de plein droit :

« La remise d'ordre est faite pour le nombre de jours réels d'ouverture du service de restauration ou d'hébergement pendant la durée concernée. Elle est accordée de plein droit à la famille sans qu'il soit nécessaire qu'elle en fasse la demande dans les cas suivants :

- fermeture des services de restauration et ou des services d'hébergement pour cas de force majeure (épidémie, grève du personnel, etc...)

.... »

Ainsi, une réfection à partir du 16 mars 2020 sera opérée sur les pensions et demi-pensions du 2eme trimestre et une régularisation interviendra au troisième trimestre en cas de besoin.

18- Perception des bourses

Les bourses seront bien versées en intégralité selon le calendrier habituel.

Ainsi, une réfection à partir du 16 mars 2020 sera opérée sur les pensions et demi-pensions du 2eme trimestre et une régularisation interviendra au troisième trimestre en cas de besoin.

19- Les prélèvements automatiques sont ils suspendus ?

Le prélèvement d'avril est maintenu, une régularisation intégrale interviendra avec un remboursement en cas de besoin.

MEMO –FICHE CONTACTS

✓ Site de Chervé :

- Vie Scolaire : perte de codes ENT, lien élèves-familles, Parcoursup.... : vs-legta.roanne@educagri.fr
- Rentrée 2020 : Demande de renseignements, dossier de préinscription... : laure.farjaud@educagri.fr
- Continuité Pédagogique : thibault.gauthier@educagri.fr
- Pensions, bourses : : patricia.trouilleux@educagri.fr (pensions) et karine.colombat@educagri.fr (bourses)

✓ Site de Noirétable :

- Vie Scolaire : perte de codes ENT, lien élèves-familles, mini stages, Parcoursup, Rentrée 2020 : aurelie.gomez@educagri.fr
- Continuité Pédagogique : valerie.thollet@educagri.fr

✓ UFA - CFPPA :

- **Formation apprentissage « Paysage Chervé »** : suivi pédagogique, alternance, recrutement, dossier inscription
cfppa.roanne@educagri.fr
marina.rondel@educagri.fr

- **Formation continue « BPREA, AES, TISF »** : présentation des formations, recrutement, dossier inscription
cfppa.roanne@educagri.fr
marie-ange.thevenon@educagri.fr

- **Formation continue et apprentissage « Formations Forêt à Noirétable »** : suivi pédagogique, alternance, formations et recrutement, dossier inscription
cfppa.roanne@educagri.fr
mathilde.muron@educagri.fr

COVID-19 : FAQ enseignement agricole

<https://agriculture.gouv.fr/covid-19-faq-enseignement-agricole>